

🔊 Écouter



Rentrée scolaire : le Département plus que jamais mobilisé

Face au risque de reprise de l'épidémie de Covid-19, le Département a mis au centre de ses priorités la sécurité des élèves, pour que cette rentrée scolaire se fasse dans des conditions optimales.



Les personnels techniques en première ligne... Depuis l'acte II de la décentralisation, les Départements assurent les responsabilités de maintenance des bâtiments, d'entretien des locaux et d'organisation de la restauration. Ces compétences, essentielles à la bonne marche des établissements, l'ont été encore davantage pendant l'épidémie de Covid-19.

Aux côtés des équipes de direction des collèges, les agents techniques du Département ont permis l'accueil des enfants des personnels nécessaires à la gestion de la crise sanitaire (notamment les soignants) pendant le confi

<https://www.lavienne86.fr/le-departement/administration/espace-communication/dossier-special/rentree-scolaire-le-departement-plus-que-jamais-mobilise>

nement, puis ont rendu possible la reprise de la scolarité des élèves en mettant en oeuvre les protocoles sanitaires réglementaires.

La poursuite d'une restauration scolaire de qualité

La restauration scolaire a été assurée, entre le 22 mai et le 3 juillet, en plateaux froids, les élèves des collèges publics ont retrouvé, dès la rentrée, une restauration traditionnelle et de qualité (productions maison, produits de saison et approvisionnement local).

Menée depuis plus de trois ans dans les restaurations scolaires, cette politique visant le développement d'un approvisionnement local, au moyen notamment de la plateforme Agrilocal86, est encore aujourd'hui renforcée. Dans ce sens, les objectifs fixés pour l'année 2020 en pourcentage de produits locaux ont d'ores et déjà été atteints par la quasi-totalité des collèges, et ce, malgré l'interruption forcée du confinement. Certains collèges ont même fait beaucoup mieux et quelques-uns ont atteint les 40% de produits locaux dans l'assiette des élèves.



“Dans ce contexte particulier, le Département conscient de l'impact financier et social de la crise sur de nombreuses familles, a intégralement pris en charge les frais de restauration, à hauteur de 370 000 €, des élèves demi-pensionnaires des collèges publics pour le 3^e trimestre 2019/2020”, détaille Henri Colin, Vice-Président chargé de l'Éducation et des Collèges.

Il est par ailleurs prévu pour la prochaine rentrée scolaire d'augmenter les taux du montant de l'aide départementale à la restauration pour tous les élèves boursiers.

Le numérique au service des enseignements

Cette période a démontré l'importance majeure du numérique dans la gestion de la continuité pédagogique. Pour la plupart des enfants, la poursuite des apprentissages à domicile a été réalisée grâce aux outils numériques, depuis l'usage du courrier électronique jusqu'à celui des classes virtuelles. Les équipes éducatives ont été particulièrement actives.

Malheureusement ce besoin de numérique au quotidien a révélé les fractures dans les équipements et les accès à un Internet de qualité. Si les collèges publics ont été invités à prêter massivement des ordinateurs aux élèves qui en étaient dépourvus, certains d'entre eux ne disposaient pas de suffisamment de matériel mobile pour répondre aux besoins.

C'est la raison pour laquelle le Département a voté le 3 juillet dernier, une dotation de 1 000 ordinateurs portables pour les collèges publics. Ces derniers vont être livrés dans les établissements lors de la rentrée. Un effort similaire sera aussi rapidement fait pour les collèges privés sur la base de leurs besoins.

Des chantiers ambitieux

La crise liée à la Covid-19 a mis à l'arrêt l'ensemble des chantiers de construction. Grâce à l'engagement des entr

<https://www.lavienne86.fr/le-departement/administration/espace-communication/dossier-special/rentree-scolaire-le-departement-plus-que-jamais-mobilise>

eprises, des fédérations professionnelles

et des maîtres d'ouvrage, la reprise s'est effectuée le plus vite possible en respectant les protocoles sanitaires p
rotecteurs des salariés. Néanmoins, on estime aujourd'hui à environ 12 semaines le retard pris sur les différents
projets en cours. Le 35e collège à Vouneuil-sous-Biard ne pourra pas être livré à la rentrée 2021, mais devrait êtr
e achevé en février 2022.

Plus que jamais mobilisé pour l'éducation, le Département poursuit ainsi sur sa lancée pour offrir aux quelque 20
000 élèves des collèges publics et privés, des conditions de continuité pédagogique et d'accueil optimales pour
favoriser leur réussite.




Retrouvez l'intégralité de ce dossier spécial et toutes les actualités de la Vienne dans not
re [magazine Départemental de septembre 2020](#).



DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

PLACE ARISTIDE BRIAND - CS 80319
86008 POITIERS CEDEX

 05 49 55 66 00